

Un inventaire des concessions dans le cimetière lancé

ZUDAUSQUES. La municipalité de Zudausques procède actuellement à un inventaire des concessions dans les deux cimetières (près de l'église de Saint-Omer et de l'église Saint-Folquin). Les caveaux qui semblent être à l'abandon se verront apposer un panneau indiquant aux propriétaires de se rapprocher de la mairie dans un délai maximal de deux ans.

La procédure, une fois achevée, va permettre de réhabiliter les cimetières et de retrouver quelques places supplémentaires. « *Si les familles veulent conserver les concessions dégradées, elles devront impérativement les remettre en état* », précise Colette Lemaire, adjointe.



Une procédure très encadrée et un nouveau logiciel à la mairie vont permettre de mener à bien cette reprise, a précisé le maire, Didier Bée. ■

F. WAVRANT (CLP)